

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE
DATE D'ÉMISSION : 01/10/2019 - 11:28

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : MAIRIE DE LENS

Correspondant : M. Sylvain ROBERT, Maire, Place Jean Jaurès, 62307 Lens cedex, tél. : 03 21 08 03 12, télécopieur : 03 21 69 09 35, courriel : Dcaruso@mairie-lens.fr, adresse internet : <http://www.villedelens.fr>, adresse internet du profil acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Services généraux des administrations publiques

Objet du marché : Fourniture de paquets garnis de friandises, de chocolats, papillotes et autres garnitures - PF19046

Type de marché de fournitures : Achat

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 15893000
- Objets complémentaires : 15840000
- Objets complémentaires : 15612500
- Objets complémentaires : 03222200

Lieu d'exécution et de livraison : Théâtre Le Colisée - Direction des Sports - Direction de la Jeunesse - Direction de l'Action Educative - Direction des Affaires Culturelles, 62300 Lens

Code NUTS : FRE12

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre avec plusieurs opérateurs

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non

Prestations divisées en lots : oui

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots

Durée du marché ou délai d'exécution : 12 mois à compter de la notification du marché

Date prévisionnelle de début des prestations (Marché de fournitures/services) : 15 novembre 2019

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Aucune

forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur.

Le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, conformément à l'article R2142-2 1° du Code de la commande publique.

Le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de membres de plusieurs groupements, conformément à l'article R2142-2 2° du Code de la commande publique.

En cas d'attribution de l'accord-cadre à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution de l'accord-cadre, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R2142-24 du Code de la commande publique.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

- Pas d'enchère électronique

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 23 octobre 2019 à 12 h 30

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : PF19046

Renseignements complémentaires : La consultation donnera lieu à un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande pour le lot n°1, et à un accord-cadre multi-attributaires à bons de commande pour le lot n°2, en application des articles R2162-2 alinéa 2 et R2162-4-2° du Code de la commande publique, dont les prestations seront susceptibles de varier de la manière suivante :

Lot 1 - Fourniture de paquets garnis (marché réservé à des entreprises adaptées et services d'aide par le travail) par application des articles L.2113-12 et R.2113-7 du Code de la Commande Publique.

Montant maximum 1ère période : 21 000euro(s) HT - Montant maximum cumul périodes suivantes : 42 000euro(s) H.T

Lot 2 - Fourniture de paquets garnis, de paniers garnis, de papillotes et autres friandises

Montant maximum 1ère période : 25 000euro(s) H.T - Montant maximum cumul périodes suivantes : 50 000euro(s) H.T

Ce lot sera souscrit avec plusieurs attributaires (au maximum 5). Les commandes seront passées auprès des différents fournisseurs retenus selon les besoins. Le présent accord-cadre n'engendre donc aucune exclusivité à l'un ou l'autre des titulaires sur ces montants.

S'agissant d'un accord-cadre à bons de commande multi-attributaires, il sera établi un classement des offres sur la base des critères mentionnés à l'article 6 du présent Règlement de la Consultation.

L'attribution des bons de commande se fera selon la méthode dite « en cascade » qui consiste à faire appel en priorité aux titulaires les mieux-disant avec une obligation de commandes par titulaire à hauteur de 10% des achats annuels.

Mobilisation de crédits propres à la ville de Lens.

Délai global de paiement fixé à 30 jours par mandat administratif.

Les variantes par rapport à l'objet de l'accord-cadre et à l'initiative des candidats ne sont pas autorisées.

Conformément à l'article R2132-7 du Code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, à l'adresse suivante :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_EwPviEda0q&v=1&selected=0
www.villedelens.fr (Onglet Ma ville/Services municipaux/marchés publics/ marchés en cours de fournitures)

Les soumissionnaires pourront s'authentifier sur le site et notamment indiquer une adresse courriel électronique

permettant de façon certaine une correspondance électronique notamment pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications (arrêté du 22 Mars 2019).

Dans le cas où un candidat ne s'identifie pas, il appartient à ce dernier de récupérer par ses propres moyens et sous sa responsabilité les compléments d'informations communiquées.

De même, si les candidats ne venaient pas à effectuer le retrait des modifications ou/et des précisions éventuellement apportées au DCE, le pouvoir adjudicateur ne serait être tenu responsable.

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'envoyer au plus tard 12 jours avant la date limite de remise des offres des modifications de détail sur le dossier de consultation.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation modifié.

Le candidat devra fournir IMPERATIVEMENT, à l'appui de sa proposition, les échantillons sur les articles suivants :

- Lot n°1 : Fourniture de paquets garnis
- Ligne 1 du BPU : Paquet garni contenant 1 brioche, 2 clémentines et 1 sachet de bonbons pralinés
- Ligne 2 du BPU : Paquet garni contenant 1 coquille au sucre 500g, 1 bouteille d'assortiments de chocolats d'environ 300g type Celebrations
- Lot n°2 : Fourniture de paquets garnis, de paniers garnis, de papillotes et autres friandises
- Ligne 1 du BPU : Paquet garni contenant 1 sujet père Noël creux en chocolat, 1 sachet de friandises et 1 paquet de gaufres sèches
- Ligne 2 du BPU : Sachet contenant un assortiment de personnages de Noël (père Noël, boules en chocolat, cloches en chocolat)
- Lignes 3 et 4 du BPU : Echantillon des chocolats et des pâtes de fruits proposés dans les paniers
- Lignes 5 à 11 du BPU : Echantillon de chaque parfum de papillotes (6 variétés)

Ces échantillons sont gratuits. En aucun cas, ils ne pourront être facturés par le candidat. Les échantillons détériorés par l'analyse ne sont pas restitués.

Toute proposition devra faire l'objet d'un envoi d'échantillon sur les articles sus-cités et dans les conditions ci-après :

Ces échantillons, COMPRENANT LA FICHE TECHNIQUE DU PRODUIT, devront être envoyés à l'adresse suivante :

Mairie de Lens

Direction de la Commande Publique

17 bis, place J. Jaurès

62307 Lens cedex

Ou déposés à l'adresse suivante :

Direction de la Commande Publique

83 avenue Van Pelt

62300 Lens

La mention : Société « PF19046 : ECHANTILLONS - « Fourniture de paquets garnis de friandises, chocolats, papillotes et autres garnitures » devra être lisiblement indiquée sur les différents colis.

Les échantillons devront parvenir en même temps que la remise des offres.

La soumission est conditionnée par la production des échantillons demandés. Une proposition pour laquelle il ne serait pas remis d'échantillons, sera écartée.

En fonction du résultat, il sera décidé du produit à retenir. Tout au long de l'année et pendant toute la durée du marché, le fournisseur devra livrer un produit conforme à l'échantillon.

Une commande spécifique sur catalogue pourra être demandée au(x) prestataire(s) notamment pour des produits équivalents pour les personnes présentant des allergies au gluten et/ou autres allergènes ou diabétiques.

Remise des plis par voie électronique :

Conformément aux dispositions de l'article R2132-7 du Code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur oblige la transmission des candidatures et des offres des entreprises par voie électronique à l'adresse suivante :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_EwPviEda0q&v=1&selected=0

Le marché sera attribué au candidat présentant l'offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Lot n°1 : Fourniture de paquets garnis (marché réservé à des entreprises adaptées et services d'aide par le travail)

1. Valeur technique (pondération : 60%)

" Qualité du produit proposé (grammage, originalité, visuel et échantillon) : 50 points

" Moyens matériels et humains affectés mis à disposition pour assurer la fabrication aux jours demandés pour garantir la fraîcheur des denrées : 35 points

" Adaptabilité pour fournir des quantités en dernière minute pour le jour de la prestation et des produits sans

gluten et sans allergènes en fonction des besoins : 15 points

2. Prix des prestations (pondération : 40%) - Prix issu du DQE

Lot n°2 : Fourniture de paquets garnis, de paniers garnis, de papillotes et autres friandises

1. Valeur technique (pondération : 60%)

" Qualité du produit proposé (grammage, originalité, visuel et échantillon et adaptabilité pour fournir des produits sans gluten et sans allergènes) : 65 points

" Moyens matériels et humains affectés mis à disposition pour assurer la livraison dans les conditions décrites au CCTP et dans les délais (personnel dédié, modalités de livraison) : 35 points

2. Prix des prestations (pondération : 40%) - Prix issu du DQE

Les offres déposées pourront éventuellement faire l'objet d'une négociation destinée à assurer l'adéquation de la proposition de l'entreprise aux besoins de la Collectivité. Le pouvoir adjudicateur se réserve la liberté d'organiser une négociation avec un ou plusieurs candidats.

Si tel est la décision du pouvoir adjudicateur, cette négociation sera menée conformément aux principes fixés à l'article L3 du Code de la commande publique et sur la base des critères de sélection. Cette négociation constituera alors un engagement contractuel qui sera annexée à l'acte d'engagement. La négociation portera sur les points suivants :

- la qualité du produit proposé

- les moyens matériels et humains mis à disposition pour assurer la livraison dans les conditions décrites au CCTP et dans les délais (personnel dédié, modalités de livraison)

Important :

Il est à noter que le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

Les renseignements complémentaires sur les documents de la consultation sont envoyés aux opérateurs économiques au plus tard le Mercredi 16 Octobre 2019 avant 12h30, pour autant qu'ils en aient fait la demande en temps utile à l'adresse suivante :

Profil acheteur via le module Questions/réponses :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_EwPviEda0q&v=1&selected=0

Date d'envoi du présent avis à la publication : 01 octobre 2019

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être

obtenus : Mme Déborah CARUSO , Mairie de Lens Direction de la Commande Publique, 17bis Place Jean Jaurès, 62307 Lens cedex, tél. : 03 21 08 03 12, télécopieur : 03 21 69 09 35, courriel : Dcaruso@mairie-lens.fr, adresse internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_EwPviEda0q

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : adresse internet :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_EwPviEda0q

Informations complémentaires :

- La prestation n'est pas réservée à une profession particulière

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Lille, 5 rue Geoffroy St Hillaire CS 62039, 59014 Lille cedex, tél. : 03 59 54 23 42, télécopieur : 03 59 54 24 45, courriel : Greffes.ta-lille@juradm.fr

Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif de Règlement Amiable des Litiges relatifs aux Marchés Publics, 1 rue du Préfet Erignac, 54038 Nancy cedex

Détails d'introduction des recours : Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

- référé précontractuel prévu aux articles L 551-1 à L 551-12 du Code de Justice Administrative (CJA) pouvant être exercé, depuis le début de la procédure de passation jusqu'avant la signature du contrat, devant le juge des référés précontractuels du Tribunal Administratif ;

- recours gracieux : adressé au pouvoir adjudicateur dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée ;

- recours indemnitaire : exercé devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la réponse apportée à une demande préalable ;

- recours pour excès de pouvoir (article R 421-1 à R 421-7 du C.J.A : dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Une requête en référé-suspension peut être introduite

simultanément sur le fondement des articles L 521-1 et R.522-1 du CJA. Le recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du contrat n'est plus ouvert aux candidats évincés à compter de la conclusion du marché ;

- recours de pleine juridiction : pour tout candidat évincé contestant la légalité du marché ou de certaines de ses clauses qui lui en sont divisibles, dans un délai de deux mois à compter de la publicité de la conclusion du marché. Ce recours peut, le cas échéant, être assorti de demandes indemnitaires. Une requête en référé-suspension peut également être introduite simultanément sur le fondement des articles précités ;
- référé contractuel (articles L 551-13 à L 551-23 du Cja) : pouvant être exercé après la signature du marché, devant le Juge des Référé du Tribunal Administratif, dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.

Nature et désignation des lots :

Lot(s) 1 Fourniture de paquets garnis (marché réservé à des entreprises adaptées et services d'aide par le travail)

La prestation consiste notamment en :

Pour l'action éducative : Chaque paquet devra contenir une brioche, deux clémentines et un sachet de bonbons pralinés : 3 280 unités

Pour la Jeunesse : chaque paquet devra contenir une coquille au sucre de 500g et une bouteille d'assortiments de chocolats d'environ 300g type Celebrations : 260 unités

C.P.V. - : Objet principal : 15893000

- Objets complémentaires : 15840000
- Objets complémentaires : 03222200
- Objets complémentaires : 15612500

Coût estimé (HT) : 21000 euros (Euros)

Informations complémentaires :

L'accord-cadre est éventuellement reconductible 2 fois pour une période de 12 mois, à l'initiative de la collectivité sans que le titulaire ne puisse s'y opposer

Lot(s) 2 Fourniture de paquets garnis, de paniers garnis, de papillotes et autres friandises

Ce lot sera souscrit avec plusieurs attributaires (au maximum 5). Les commandes seront passées auprès des différents fournisseurs retenus selon les besoins. Le présent accord-cadre n'engendre donc aucune exclusivité à l'un ou l'autre des titulaires sur ces montants.

Ce lot comprend les prestations suivantes :

- La fourniture de paquets garnis pour les centres socio-culturels et les écoles de sport : 1 800 unités
- La fourniture d'assortiments de personnages de Noël en chocolat : 200 unités
- La fourniture de papillotes pralinées destinées à la Direction des Affaires Culturelles : 50 kilos
- La fourniture de paniers garnis destinés notamment aux enseignants : 24 paniers

C.P.V. - : Objet principal : 15893000

- Objets complémentaires : 15840000
- Objets complémentaires : 03222000
- Objets complémentaires : 15612500

Coût estimé (HT) : 25000 euros (Euros)

Informations complémentaires :

L'accord-cadre est éventuellement reconductible 2 fois pour une période de 12 mois, à l'initiative de la collectivité sans que le titulaire ne puisse s'y opposer

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3448259**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

Profil d'acheteur Publication intégrale

BOAMP Publication intégrale

Département : 62 - Pas-de-Calais

DONNÉES DE FACTURATION

Libellé de la facture :

Services Financiers 17 bis PLACE JEAN JAURES
62300 - Lens

Adresse d'expédition :

-